

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET  
DES VALLEES DU HAUT-BEARN  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

---

**SÉANCE DU 31 JANVIER 2017**

---

Etaient Présents, 59 titulaires, 3 suppléantes, 8 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Didier BAYENS, Jean GASTOU, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Cédric LAPRUN, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maïlys DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Gérard BURS, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

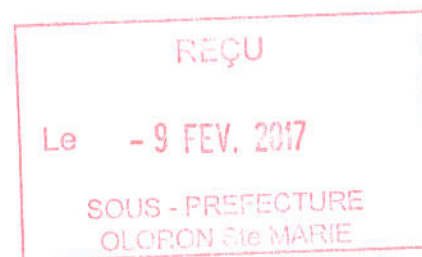
<u>Pouvoirs</u> :	Michel NOUSSITOU	à	Pierre CASABONNE
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Gérard ROSENTHAL	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Maité POTIN	à	Henriette BONNET
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
	Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE

<u>Suppléants</u> :	Danielle PARIS	suppléante de Michel BARRERE-MAZOUAT
	Marthe CLOT	suppléante de Jean LASSALLE
	Muriel BIOT	suppléante de Pierre ARTIGUET

Excusés : Joseph LEES, Pierre CASAUX-BIC, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES,

**RAPPORT N° 170131-15-ADM-**

**CREATION DE POSTES**



M. LACRAMPE expose :

**Services Techniques**

Consécutivement à la fusion des intercommunalités et à l'extension de son territoire, le périmètre d'intervention des services techniques, s'agissant plus précisément de la gestion des bâtiments, s'est considérablement accru.

Aussi, et comme cela a été évoqué en comité de pilotage du 16 décembre 2016, il vous est proposé de renforcer l'équipe existante par le recrutement d'un technicien spécialisé en électricité.

Cela permettrait d'effectuer un suivi exhaustif des contrôles techniques réglementaires des bâtiments, de mettre en œuvre le plus rapidement possible les travaux d'adaptation des équipements concernés, et d'améliorer le suivi des consommations énergétiques des bâtiments.

Cela se traduirait administrativement par un recrutement statutaire sur le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux, assorti du régime indemnitaire correspondant.

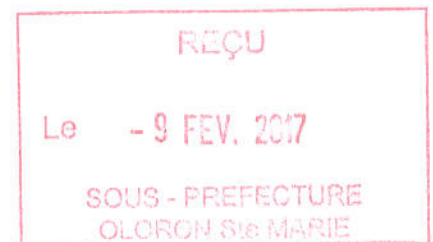
Le rapporteur entendu et après en avoir débattu,

Oui cet exposé,

### **Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

- **APPROUVE** le présent rapport.
- **CRÉE** un poste d'adjoint technique territorial à temps complet,
- **PREVOIT** le coût correspondant au Budget Primitif 2017.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 31 janvier 2017



Suivent les signatures

Affiché le 09.02.17



Le Président



Daniel LACRAMPE